Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

ORIENTATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 6 février 2003

relative à certaines obligations de déclaration statistique établies par la Banque centrale européenne et aux procédures de déclaration par les banques centrales nationales des informations statistiques en matière de statistiques monétaires et bancaires

(BCE/2003/2)

(2003/652/CE)

(JO L 241 du 26.9.2003, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Orientation de la Banque centrale européenne du 1er août 2007	L 341	1	27.12.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003O0002:20050217:FR:PDF